

Les inégalités quant à l'ethnicité, l'appartenance religieuse et autres minorités se sont perpétuées de manière systématique à travers le siècle précédent, dit le <<siècle des progrès>>.

Dans le cadre de cette conférence, nous avons eu l'occasion d'entendre des propos forts intéressants à propos de l'issue de ces différentiations à titre discriminatif. Plus encore, ce qui nous intéresse, le futur de telles pratiques qui excluent des minorités, qui dans la plus part des cas se trouvent dans le désarroi de situations socioéconomiques très mauvaises.

L'initiative de discrimination positive, est non seulement un moyen d'instaurer un équilibre social et économique au sein d'une nation, d'une communauté internationale, mais c'est aussi un excellent outil qui nous permet de mettre en valeur certaines inégalités ou injustices discriminatoires qui ne seraient pas mis à la lumière dans l'éventualité d'une autre approche.

Un des exemples les plus pertinents pour cette affirmation, est sans doute la diaspora des kurdes dans le monde. Victimes d'amalgames sur leur appartenance religieuse ou ethnique, ils sont eux aussi discriminés, et incompris. Et cela malgré leur longue histoire et une culture qui sont marquées dans les événements décisifs du siècle précédent.

En définitive, le chemin que nous avons tous à parcourir nous guide vers l'échange du savoir, le partage culturel, ainsi que la contribution à une et seule communauté et non pas au communautarisme. Et dans cet aspect la discrimination positive est une initiative du 21ème siècle.

*Kurdocide Watch Organization- Comité Suisse- 15.12.10*